

# Manduel

Bulletin municipal N°92 - Juin 2025



VILLE DE MANDUEL 



w w w . m a n d u e l . f r

## SOMMAIRE

3.....	Le mot du Maire
4.....	Finances
5.....	Travaux
10.....	Sécurité
14.....	Jumelage
22.....	Jeunesse
24.....	Social
25.....	Sport
26.....	Culture
30.....	Manduel s'anime
36.....	Expression politique
37.....	Conseil municipal
38.....	Etat civil
39.....	Infos utiles



### L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

Disponible sur les smartphones, **l'application est gratuite** et se télécharge depuis l'App Store ou Google Play. Aucune donnée n'est collectée, la navigation est simplifiée. L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet **d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.**

Pour la ville de Manduel, IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

Les administrés reçoivent des **alertes directement sur leur smartphone** et accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques. D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques ou encore les commerces.

### QUELQUES CHIFFRES

Aujourd'hui **7 000** communes et **200** EPCI se sont dotées de l'application IntraMuros. Plus de **700 000** personnes l'ont téléchargée...



### NEWSLETTER

Chaque semaine, toute l'actualité de la commune, inscrivez-vous "je m'abonne" sur [www.manduel.fr](http://www.manduel.fr)

### PUBLICATIONS

Disponibles en lignes : bulletins municipaux, Lou Pitchoun, Lou Papet, guide pratique à feuilleter sur : [www.manduel.fr/lamairie/publications.html](http://www.manduel.fr/lamairie/publications.html)

### PORTALS INTERNET

Accès direct aux services depuis le site internet :  
 - Familles  
 - Urbanisme  
 - Médiathèque  
 - Prévention



Retrouvez l'actualité de notre commune sur notre page Facebook Mairie de Manduel qui est déjà suivie par 2000 followers



[www.manduel.fr](http://www.manduel.fr)



Directeur de la publication : Jean-Jacques Granat  
 Rédactrice en chef : Patricia Magalhaes Alves  
 Infographie : Public-Imprim  
 Crédit photos : Mairie de Manduel - Adobe stock- freepik  
 Impression : Public-Imprim  
 Distribution : les élus  
 Courriel infos générales : [mairie@manduel.fr](mailto:mairie@manduel.fr)

### Comment contacter les élus de la commune ?

- En les rencontrant : prendre directement rendez-vous sur le site de la mairie [www.manduel.fr](http://www.manduel.fr) à la rubrique "contactez votre mairie"  
 - En leur adressant un courriel à [mairie@manduel.fr](mailto:mairie@manduel.fr)



### Jean-Jacques Granat

Maire de Manduel

Membre du bureau communautaire

Mesdames, Messieurs,

Chers Manduelloises et Manduellois,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à travers le bulletin municipal. Le plaisir est d'autant plus fort dans le cas présent que ce numéro fait état des chantiers en cours de finalisation qui nous auront largement occupés durant ces derniers mois.

La réalisation du nouveau jardin public en cœur de ville est sûrement le plus structurant parmi ceux-ci. D'une surface d'environ 1,4 ha, ce poumon vert sera un lieu intergénérationnel de rencontres, de jeux pour nos jeunes, de promenades pour nos aînés, d'animations pour nos associations.

Après cet espace permettra également une jonction en mode doux du centre-ville avec le parking des stades et ces derniers. Le désenclavement de ce lieu viendra ainsi s'ajouter au parking du Fort, au parking du complexe sportif ou au parking de la rue Bigot pour offrir encore plus de possibilités de stationnement de proximité.

Le « parc Valérie Maggi », dénommé ainsi par l'unanimité du conseil municipal lors de sa séance du 4 mars 2025 en mémoire de mon adjointe décédée, sera inauguré le samedi 5 juillet, à partir de 17h00. Cette inauguration sera suivie d'une soirée récréative et musicale.

La rénovation des voies de circulation entre la rue Colbert et la rue Beausoleil constitue également un chantier important en cours de finalisation. Après avoir rénové dans un premier temps le cours Jean Jaurès, lieu central de la vie de la commune, avec la place de la mairie et la place Saint-Genest, puis le secteur situé au sud du cours, comprenant la rue de la Paix, la rue d'Austerlitz et la rue Bigot, il s'agissait de réhabiliter le secteur situé au nord du cours.

Outre la réfection des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs, nous profitons de ces travaux pour améliorer l'accessibilité des lieux, pour végétaliser lorsque cela est possible mais aussi pour favoriser la place du piéton et du cycliste tout en veillant à offrir des zones de stationnement de proximité pour les automobiles. Le samedi 21 juin, lors de la fête de la musique qui se tiendra place Bellecroix, vous aurez l'occasion de constater la qualité des travaux réalisés.

Ce même 21 juin 2025, nous aurons le plaisir de nous retrouver le matin à 9h00 devant le lavoir, qui a pu renaître de ses cendres, après l'incendie qui l'avait partiellement détruit. Élément important du patrimoine de notre commune, il nous paraissait important de célébrer sa remise en état avant le petit déjeuner organisé par le comité des fêtes.

Cette période de passage du printemps à l'été sera donc un instant particulièrement festif puisque nos amis allemands de Bischofsheim viendront dans notre ville du lundi 16 juin au vendredi 20 juin inclus pour fêter les vingt ans du jumelage entre nos deux villes. Un programme riche est prévu, détaillé dans les pages suivantes. Ce sera notamment l'occasion de procéder à la signature du renouvellement du serment de jumelage.

Voici un rapide tour d'horizon des informations que vous trouverez dans ce bulletin dont je vous laisse maintenant apprécier la lecture.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances à tous et j'espère vous rencontrer lors de notre traditionnelle fête votive qui se tiendra cette année du jeudi 21 août au dimanche 24 août.

*Le Maire*

## DES FINANCES SAINES

Notre rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal du 4 mars dernier a encore une fois mis en lumière la maîtrise solide et durable de nos finances.

Cette année encore, notre compte administratif a été validé en parfaite cohérence avec le compte de gestion des services de l'administration fiscale. C'est le signe, d'une rigueur et d'une transparence totale au quotidien.

Notre capacité de désendettement est toujours plus performante s'élevant à 2,9 ans en 2024 et notre capacité d'autofinancement brute est en hausse s'élevant à 1 809 595€.

Autant de signes qui démontrent la justesse de nos choix et l'efficacité de notre travail.

L'encaissement de nos recettes est analysé de façon prudente, sans jamais être surestimé, quant à nos dépenses, elles ne sont jamais sous estimées afin de ne pas avoir de mauvaises surprises. C'est cette gestion prudente qui fait toute la sincérité et la fiabilité de notre budget.

Lors du conseil municipal du 8 avril dernier, s'est tenu la présentation du budget 2025.

Un moment toujours important dans la vie de notre commune, qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement, sans hausse de taux d'imposition pour 2025 et ce pour la 10ème années consécutive.

### Voici les principales orientations budgétaires des investissements 2025 :

Administration : 133 167€

Aménagement : 605 824€

Enfance / Jeunesse : 188 519€

Espaces verts : 749 554€

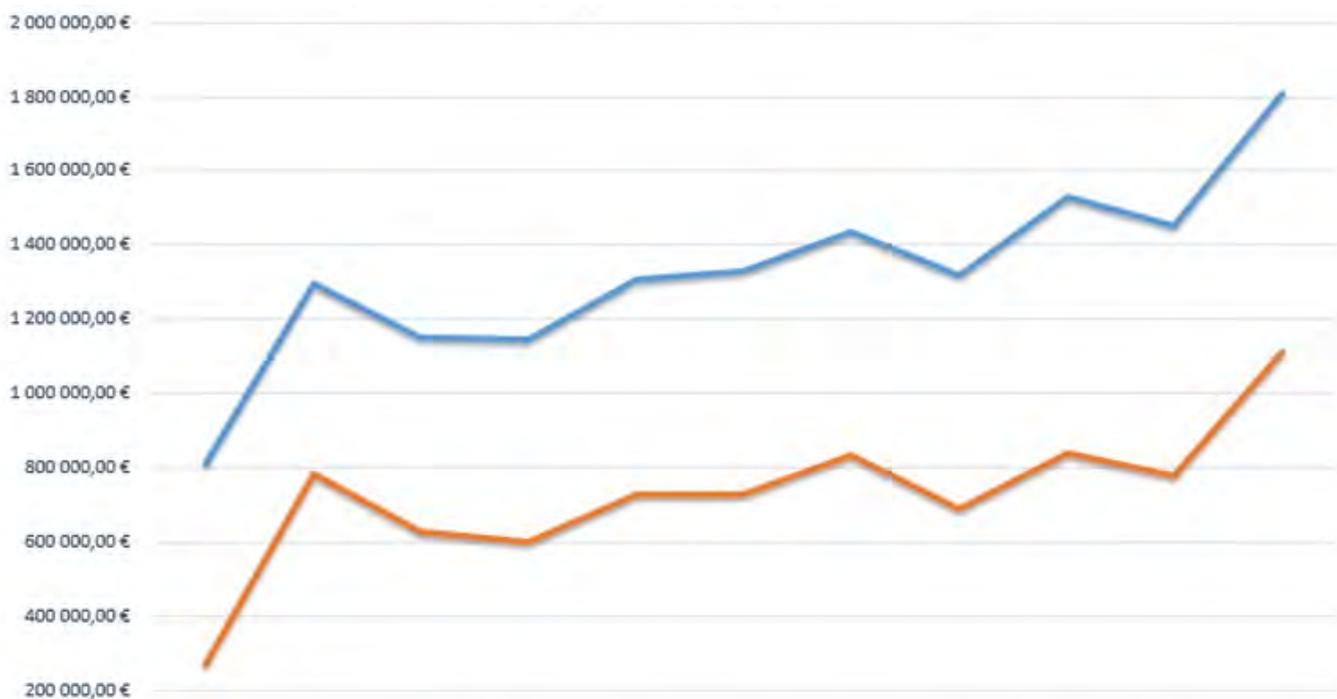
Sécurité : 228 519€

Voirie : 1315 300€

**Un budget 2025 validé à 8 623 604€ en fonctionnement**

**Un budget 2025 validé à 4 588 630€ en investissement**

### Evolution de notre capacité d'autofinancement



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CAF Brut	809 874,1	1 296 951	1 149 432	1 145 125	1 305 126	1 331 337	1 434 114	1 319 567	1 531 122	1 451 022	1 809 595
CAF Net	273 491,1	781 014,9	628 298,4	598 313,5	727 575,5	726 804,2	835 306,4	688 598,9	838 937,9	780 099,6	1 109 991

CAF Brut CAF Net

Wilfrid ALCANIZ

# NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'entretien de notre cadre de vie, la commune a récemment investi dans deux nouveaux équipements : une tondeuse autoportée et un traceur routier. Ces acquisitions permettront d'optimiser les interventions de nos équipes sur le terrain, tant pour l'entretien des espaces verts que pour la sécurité et la lisibilité de la voirie.

## Des terrains de sport toujours impeccables

La nouvelle tondeuse, plus performante et ergonomique, facilitera grandement l'entretien des terrains de sport. Grâce à sa largeur de coupe et sa maniabilité, nos agents municipaux pourront assurer des tontes régulières, rapides et de qualité, pour le plus grand confort des sportifs et des usagers des espaces communaux.

## Un planning concerté pour des interventions efficaces

Un planning d'intervention a été élaboré en collaboration entre le responsable des services techniques, l'adjoint

à la sécurité ainsi que la police municipale, afin de coordonner au mieux les travaux.

## Remise à neuf des marquages au sol

Le traceur routier sera utilisé par trois de nos agents municipaux spécialisés, permettra quant à lui de remettre à neuf les marquages au sol dans toute la commune : passages piétons, lignes STOP, emplacements réservés...

Ces travaux, réalisés sous la protection de la police municipale, débiteront fin mai. Des nouveaux marquages seront également créés en fonction d'un plan préétabli, visant à améliorer la sécurité.

## Remerciements à nos équipes

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les agents des services techniques pour leur professionnalisme et leur engagement au service de notre cadre de vie. Ces investissements sont avant tout pensés pour le confort, la sécurité et le bien-être de tous les habitants.



## SERVICES TECHNIQUES



**D**epuis le mois de juillet 2024, un nouveau directeur des services techniques, Christopher GUIZARD, assure l'entretien de la commune avec son équipe.

Du renouveau et des bonnes idées afin d'améliorer la qualité de vie des Manduellois

## EMBELLISSEMENT CŒUR DE VILLE

Pour faire suite à la rénovation et l'embellissement du cœur de ville et après le cours Jean Jaurès et la rue de la paix des travaux ont été réalisés place belle croix rue du fort et Colbert se déroulant comme suit :

**phase 1 :** Enfouissement des réseaux secs gérés par le SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard) réalisé par l'entreprise (bouygues énergies)

**phase 2 :** renouvellement des réseaux humides (eaux potables et assainissement) gérés par Nîmes métropole et réalisés par l'entreprise (Sade)

**phase 3 :** début des travaux le 07/04/2025 réfection des voiries et trottoirs gérés par RCI (Rhône Cévennes ingénierie) et réalisés par l'entreprise Braja Lautier Moussac



## INAUGURATION AIRE D'ACCUEIL À L'ENTRÉE DE VILLE

**M**r Le Maire Jean-Jacques Granat inaugurerait ce jour l'entrée de ville.

Continuant l'amélioration de notre cadre de vie, M. Le Maire procédait en compagnie des élus, de M. IMBERT président de l'Association du Patrimoine, de Mme TEXIER de l'Association Via Domitia collectif Occitanie, de Mme SENICOURT Association Gard o Vélo et de M. Jacques GAINI à l'inauguration de notre aire d'accueil de l'entrée de ville.

Au delà de l'amélioration de cet espace, il s'agit de mettre en valeur notre patrimoine historique avec la Via Domitia.

Vous retrouvez d'ailleurs, en plus de cet espace convivial avec des tables et bancs, de la végétation et un espace de stationnement, une borne milliaire et des panneaux d'informations retraçant le parcours de la Via Domitia.

Cet espace se veut convivial, agréable et contribue une fois de plus à l'embellissement et au rayonnement de notre ville permettant une attraction touristique et un lieu de convivialité pour les Manduellois(es).

*Monique MONNIER*



## PARC MICHEL GAINI :

Après les nouveaux jeux cet automne, tables, bancs et poubelles supplémentaires équiperont le parc Michel Gaini. Le chemin en terre est rendu aux piétons et cyclistes, ce qui ne scinde plus en deux ce parc à l'esprit nature. L'accès en voiture se fait par la rue Jeanne d'Arc prolongée puis le chemin de saint Paul.

*Lionel HEBRARD*



# ZOOM SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX DU PARC VALERIE MAGGI

Lors de la parution du bulletin municipal du mois de juillet 2024, nous vous avons informé des avancées de la conception du futur jardin public situé en cœur de ville. Sur cette édition, nous vous informons de l'avancée des travaux.

Après celui de la maîtrise d'œuvre en charge de la conception du parc, c'est le marché de travaux qui a été lancé et les entreprises en charge de l'exécution du parc qui ont été retenues.

C'est ainsi que depuis février 2025, les travaux ont pu débuter.

Vous avez certainement pu constater que le mur séparant l'avenue de Pierre Mendès France du parc a été tombé laissant apparaître les différentes entreprises qui travaillent à la réalisation de ce parc.

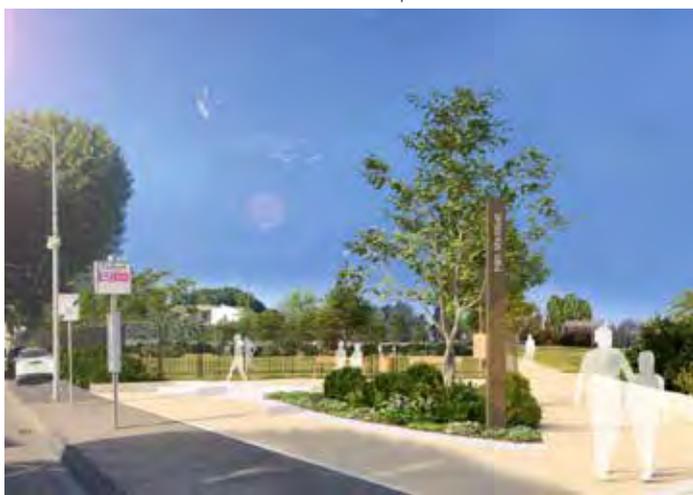
Désormais vous pouvez vous imaginer à quoi ce futur espace public va ressembler.

Depuis la voie publique Pierre Mendès France ou encore depuis le chemin de la Baude, vous avez la possibilité d'observer la création de l'allée principale donnant un point de vue sur l'église, la plantation des différents végétaux ou encore l'implantation des différents équipements qui seront présents au sein de ce poumon vert.

Les travaux avancent à grands pas et devraient être terminés durant l'été 2025.

**A très vite donc pour son inauguration !!!**

*Marine PLA*



# TRAVAUX DE LA COUR DE L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS FRANÇOISE DOLTO



*enrobé à chaud et gazon synthétique pour les jeux*

## TRAVAUX DU LAVOIR

Suite à l'incendie survenu en mai 2023, qui a partiellement détruit le lavoir, la municipalité a engagé un chantier de réhabilitation afin de **redonner vie à ce lieu emblématique de notre patrimoine local.**

Par cette restauration, la commune réaffirme son attachement à la préservation du patrimoine, mais aussi à la transmission d'un passé commun aux générations futures.

*Monique MONNIER*



## TRAVAUX DU CIMETIÈRE

### Un nouveau cimetière pour accompagner l'avenir

Afin d'anticiper les besoins futurs en matière d'inhumation et de garantir à chaque famille un lieu de recueillement digne et apaisé, la commune a engagé un projet de création d'un nouveau cimetière.

Les travaux de création du nouveau cimetière communal, avancent conformément au calendrier prévu. Ce futur espace de recueillement a pour vocation de répondre durablement aux besoins funéraires de la commune, dans un cadre serein et respectueux.

*Mohammed EL AIMER*



# VOTRE CHIEN, VOTRE RESPONSABILITÉ

Une chienne de race Malinois errant sur la chaussée, attaque et poursuit des collégiens. Ces enfants, paniqués, ont pris la fuite, mais plusieurs d'entre eux ont été mordus. Au moment de la rédaction de cet article, l'une des jeunes victimes demeure traumatisée. Des parents ont engagé une action en justice à l'encontre du propriétaire de l'animal, mais l'affaire n'a pas encore été jugée.

La mairie a immédiatement réagi et publié un communiqué pour rappeler à tous les propriétaires d'animaux leurs responsabilités et devoirs. La police municipale a été mobilisée pour intensifier les patrouilles principalement autour des parcs et établissements scolaires, avec pour consigne de verbaliser et mettre en fourrière tout animal errant.

Depuis, plusieurs procès-verbaux ont été rédigés. La dernière infraction concerne la propriétaire d'un chien, dont l'animal traînait seul dans les rues du centre-ville en train de déchiqueter des sacs poubelles.

Plus grave, récemment, une factrice a été mordue par un chien alors qu'elle livrait un colis. Gravement blessée à la main, elle a dû subir une opération et reste dans l'incertitude quant à la récupération complète de la mobilité de sa main.

Nous avons rencontré les responsables de la Poste à Grezan, et nous avons décidé d'organiser en commun, une action de sensibilisation aux propriétaires ayant des chiens signalés comme pouvant être potentiellement dangereux. Cette réunion se déroulera dans les prochains jours. Ils nous ont demandé de publier ce communiqué.

« Dans un souci de prévention, la commune s'associe à la Poste, à la fois pour garantir la sécurité de tous vis à vis de nos chers amis à quatre pattes et aux différents services rendus par nos facteurs. Plus de 1 200 facteurs sont mordus chaque année en France car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur : ça peut aussi être le cas de votre chien. »

A Manduel même si ces attaques restent rares, il ne faut pas attendre un accident avec des conséquences graves, comme cela peut être le cas dans d'autres communes.



Aussi au parc de la vieille fontaine où de nombreux jeux pour enfants ont été installés comme la tyrolienne par exemple, un arrêté municipal a été rédigé interdisant l'accès aux chiens, même tenus en laisse.

Le principal objectif de cette mesure est de garantir la sécurité des enfants qui vont s'amuser, aux jeux, mais aussi au ballon plus loin, ou en bicyclette encore plus loin et ainsi rassurer les parents, qui puissent en toute tranquillité voir leurs enfants s'amuser sans s'inquiéter à la vue d'un chien.

Nous n'oublions pas les propriétaires des chiens, avec qui pour certains nous avons échangé. Ces personnes aiment se rencontrer, parler de leur passion et voir leurs animaux s'amuser ensemble. Et cela est tout à fait normal, aussi nous les orientons vers les terrains municipaux qui sont à gauche du chemin de la vieille fontaine, face au parking du château d'eau. L'espace est grand, le chemin avec le parking sépare cette zone de celle réservée aux enfants, sportifs et promeneurs.

Le parc de la République est également disponible, tout comme les terrains derrière la station d'épuration.

Il est important de signaler que la majorité des propriétaires de chiens respectent la loi et prennent soin de leurs animaux dans le respect d'autrui. Toutefois, une minorité d'entre eux adoptent des comportements agressifs, comme le vandalisme des panneaux d'interdiction, puis la destruction, et doivent répercuter cette agressivité à leur animal, ce qui nous conforte dans les mesures prises et détaillées ci-dessus.

*Norbert CANONGE.*

## POUBELLES :



La commune a mis à disposition des nouveaux totems poubelles et distributeurs de sacs pour les déjections canines.

Ils sont installés : rue Bigot, rue Sully, Cours Jean Jaures/place Saint Genest, rue de bellegarde/ alsace Lorraine et devant les écoles Fournier.

**Pour rappel les propriétaires de chiens doivent ramasser leurs déjections.**

*Lionel HEBRARD*

## LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



Jusqu'à présent, une cinquantaine de chats, mâles et femelles, ont été capturés, stérilisés, puis relâchés.

Parmi eux, 23 femelles auraient pu donner naissance à une centaine de chatons en seulement quelques mois.

Ces chiffres illustrent l'importance de cette intervention.

Ce travail exige un investissement considérable en termes de temps, d'attention, d'organisation, de détermination et d'empathie envers ces animaux.

Pour la capture, nous avons la chance de pouvoir compter sur Mme Caroline Bruguier, bénévole passionnée qui ne ménage ni son temps ni ses efforts pour prendre soin des animaux, et en particulier des chats errants.

La stérilisation des chats errants constitue une action cruciale pour maîtriser leur population. Ces derniers se reproduisent rapidement, entraînant une surpopulation susceptible de provoquer des problèmes sanitaires ainsi qu'une hausse du nombre de chats touchés par la malnutrition ou diverses maladies.

En outre, cette intervention limite les risques de pathologies associées à la reproduction.

À Manduel, le nombre de chats errants, majoritairement abandonnés, ne cesse d'augmenter. Ces animaux, laissés à divaguer librement et à se reproduire, ont engendré une surpopulation dans notre village.

Conscients de la nécessité d'agir, nous avons initié une campagne de stérilisation en janvier de cette année, dans le but de réduire cette surpopulation féline à court terme.

Avec le soutien de notre police municipale, qui veille au bon déroulement des opérations, ces animaux sont ensuite pris en charge par la clinique vétérinaire de Manduel, qui, malgré les contraintes, accepte de réaliser les interventions nécessaires sur ces félins.

La campagne continue, car de nombreux chats errants demeurent encore non stérilisés.

*Norbert CANONGE*

# REUNION SÉCURITÉ COLLEGE VIA DOMITIA



Parents d'Élèves du Collège Via Domitia (APECVD) : Mme LACROIX, présidente, accompagnée du trésorier ; pour la gendarmerie : le Lieutenant ADJUTOR, commandant l'unité ; et enfin pour la police municipale : Mme PACREAU cheffe de la police municipale et son adjoint.

a été sollicitée, en collaboration avec une représentante du collège, pour mettre en place des actions d'information.

La présidente de l'APECVD a également demandé la réalisation de deux passages piétons, l'un devant le collège à bandes blanches, et l'autre chemin de Fumérien. Depuis cette réunion, ces travaux ont été exécutés par la mairie.

Tous les participants ont salué la qualité des échanges entre les différents acteurs de la sécurité, ainsi que la réactivité de chacun face aux événements particuliers qui se sont présentés. Des contrôles conjoints entre la police municipale et la gendarmerie, notamment sur les thèmes des trottinettes et des transports en commun, ont également été envisagés.

Norbert CANONGE

Lors de la réunion dédiée à la sécurité aux abords du collège Via Domitia, M. Norbert CANONGE, adjoint en charge des questions de sécurité, avait réuni plusieurs parties prenantes. Étaient présents pour le collège : Mme IMBERT, principale de l'établissement, son adjoint et Mme la CPE ; pour l'Association des

Au cours de cette réunion, quelques incidents survenus l'année précédente ont été évoqués, notamment des différends entre parents concernant leurs enfants. Une demande a été formulée pour maintenir la présence régulière de la police municipale, très appréciée lors des principales sorties du collège en semaine. En parallèle, une intervention de la gendarmerie

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE AMÉNAGEMENTS DE LA RUE PASTEUR

- Depuis de nombreuses années, le large trottoir de la rue Pasteur, situé entre le croisement de la rue de Bouillargues et celui de la rue de la Treille, était fréquemment utilisé pour le stationnement des véhicules, contraignant ainsi les piétons à circuler sur la chaussée.

- Pour garantir la sécurité des piétons, nous avons procédé à l'installation de potelets tout au long du trottoir. Ces équipements jouent un double rôle : empêcher le stationnement des véhicules sur le trottoir et, en cas de perte de contrôle d'un véhicule, protéger les piétons.

- Un parking a également été aménagé, offrant plusieurs emplacements de stationnement, dont un réservé aux personnes handicapées. Ce parking est complété par des places de stationnement situées après le carrefour.

- Afin d'assurer un cheminement sécurisé pour tous les usagers, et en particulier pour nos seniors, un passage protégé pour piétons a été créé rue de la Treille. De plus, un banc a été installé sur le trottoir, permettant aux passants de faire une pause.

- Depuis la fin des travaux, ce trottoir est également utilisé par les enfants et parents allant à l'école Durieu, où devant cet établissement scolaire le passage piéton a été renforcé pour une meilleure sécurité.

- Endébut d'été, un rafraîchissement de la surface goudronnée de la rue Pasteur est prévu. Suite à cette rénovation, un cheminement de type chaussidou sera aménagé et des ralentisseurs sous forme d'écluses, seront installés, pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse sur cette voie en ligne droite.

Norbert CANONGE



# SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS



• La vidéoprotection dans notre commune a un rôle de plus en plus important, principalement pour la sécurité des personnes et des biens, tout en veillant au respect des libertés publiques garanties par la Constitution.

• Il est important de rappeler que seuls les fonctionnaires habilités du Centre Inter Urbain de VideoProtection à Nîmes et les enquêteurs (principalement les gendarmes de la brigade de Marguerittes), sont habilités à consulter les images enregistrées par ces caméras.

• Pour illustrer l'efficacité de ce dispositif, nous partageons trois exemples parmi d'autres, chacun unique, couvrant différents types d'incidents : des actes de destruction volontaire, des infractions liées à la salubrité publique, et des actes de dégradation de biens publics. Tous ont un point commun celui d'avoir été résolu avec l'appui de la vidéoprotection.

• En janvier 2025, plusieurs véhicules en stationnement, principalement dans le secteur de

Fumérian, ont été volontairement dégradés. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Marguerittes.

• Grâce aux investigations menées par les gendarmes, et avec l'appui du système de vidéoprotection de notre commune, l'interpellation de deux jeunes adolescents a été réalisée dans les jours qui ont suivi.

• Au début de l'enquête, le magistrat instructeur a demandé, par l'intermédiaire de la gendarmerie, de ne pas communiquer ces informations. À présent, cette restriction étant levée, nous vous la communiquons et soulignons le rôle primordial de notre vidéoprotection.

• *Nous invitons les parents ayant des enfants très jeunes comme ceux qui ont été interpellés, à ne pas les laisser seuls le soir, la nuit, dans le village. Et nous vous recommandons d'avoir la confirmation auprès des parents chez qui votre fille ou votre fils doit passer la soirée ou la nuit. Pour certains parents cela peut vous paraître évident, mais pour d'autres il semble nécessaire de faire ce rappel, pour éviter ce que nous venons de communiquer.*

• *Adopter une attitude de vigilance n'exclut pas la confiance.*

• Au début du mois de décembre 2024 notre police municipale constate la présence de trois importants dépôts : de gravas, de terre et de racines. Ils ont été déposés en toute illégalité sur l'aire de stationnement du parc de la République.

• Les agissements délictueux de l'auteur des faits ont été enregistrés par notre vidéoprotection.

• Après un dépôt de plainte, l'auteur des faits a été identifié, entendu, et fait l'objet d'une ordonnance pénale et devra répondre devant la justice de ces agissements.

• Un panneau de signalisation routière placé sur l'îlot central rue de la République a été détruit par un véhicule. Les faits ont été enregistrés par notre vidéoprotection. Le préjudice total est estimé à 254,00€.

• Un dépôt de plainte a été déposé au nom de la mairie, pour délit de fuite et dégradation, avec la demande du remboursement total des frais.

• Nous exigeons systématiquement, en cas de dommage causé à un bien public, que l'auteur des faits prenne en charge le coût des réparations.

• Selon les données statistiques communiquées par la gendarmerie, le nombre d'atteintes aux biens connaît une baisse continue au fil de ces dernières années

Norbert CANONGE



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un miroir a été installé pour faciliter la visibilité des conducteurs quittant le parking du football club et du boulodrome, leur permettant d'apercevoir plus aisément les usagers de l'avenue Pierre Mendès France arrivant dans leur direction. Pensez à l'utiliser pour votre sécurité !

# CÉLÉBRONS 20 ANS D'AMITIÉ : MANDUEL ET BISCHOFSSHEIM I.D. RHÖN, UNE HISTOIRE DE CŒUR ET DE PARTAGE

Le 22 octobre 2025, la ville de Manduel dans le Gard et la ville de Bischofsheim i.d. Rhön en Bavière fêteront un anniversaire très spécial : les 20 ans de leur jumelage. Depuis 2005, ces deux communes ont tissé des liens d'amitié qui ont enrichi la vie de leurs habitants. Plongeons ensemble dans cette belle aventure humaine et découvrons les moments forts qui ont marqué ces deux décennies de partage.

Le 22 octobre 2005, Manduel et Bischofsheim a.d. Rhön signaient officiellement leur jumelage, scellant ainsi une promesse d'échanges culturels. Ce partenariat, né de la volonté de rapprocher deux communautés aux cultures différentes, a permis de créer des ponts entre la France et l'Allemagne, au-delà des frontières géographiques.

Au fil des années, de nombreux événements ont été organisés pour renforcer ce lien unique. Les visites culturelles ont offert l'opportunité de découvrir des trésors architecturaux, des traditions locales et des saveurs culinaires inédites.

Les rencontres entre les habitants de Manduel et de Bischofsheim i.d. Rhön ont toujours été des moments forts de ce jumelage. Que ce soit lors de fêtes de village ou de simples repas partagés, ces échanges ont permis de créer des amitiés durables et de mieux comprendre les modes de vie de chacun. Les familles d'accueil ont ouvert leurs portes avec générosité, offrant une immersion totale dans la vie quotidienne de l'autre.

### Un Anniversaire à Célébrer Ensemble

Pour célébrer ces 20 ans de jumelage, Manduel et Bischofsheim i.d. Rhön préparent un programme riche en émotions. Au menu : des expositions retraçant l'histoire de ce partenariat, des spectacles mettant en avant les talents locaux, et bien sûr, des moments de convivialité pour partager souvenirs et anecdotes.

Ce jumelage, c'est avant tout une histoire de cœur, de partage et de respect mutuel. En 20 ans, Manduel et Bischofsheim i.d. Rhön ont prouvé que les différences culturelles pouvaient être une source d'enrichissement et de compréhension. Alors que nous célébrons cet anniversaire, nous regardons vers l'avenir avec enthousiasme, prêts à écrire de nouvelles pages de cette belle aventure humaine.

Que vous soyez de Manduel, de Bischofsheim i.d. Rhön ou simplement curieux de découvrir cette belle histoire, nous vous invitons à participer aux festivités des 20 ans de ce jumelage. Venez célébrer avec nous l'amitié, la culture et la joie de vivre ensemble. Ensemble, faisons de ces 20 ans un souvenir inoubliable et préparons les 20 prochaines années avec encore plus de passion et d'enthousiasme.

Vive le jumelage entre Manduel et Bischofsheim i.d. Rhön !

Um das 20-jährige Bestehen der Städtepartnerschaft zu feiern, bereiten Manduel und Bischofsheim i.d. Rhön ein emotionsgeladenes Programm vor. Auf dem Programm stehen Ausstellungen, die die Geschichte dieser Partnerschaft nachzeichnen, Aufführungen, die lokale Talente in den Vordergrund stellen, und natürlich gesellige Momente, um Erinnerungen und Anekdoten auszutauschen.

Diese Partnerschaft ist vor allem eine Geschichte von Herz, Teilen und gegenseitigem Respekt. In 20 Jahren haben Manduel und Bischofsheim i.d. Rhön bewiesen, dass kulturelle Unterschiede eine Quelle der Bereicherung und des Verständnisses sein können. Während wir dieses Jubiläum feiern, blicken wir voller Enthusiasmus in die Zukunft und sind bereit, neue Kapitel dieses schönen menschlichen Abenteuers zu schreiben.

Ob Sie aus Manduel, Bischofsheim i.d. Rhön stammen oder einfach nur neugierig sind, diese schöne Geschichte zu entdecken, laden wir Sie ein, an den Feierlichkeiten zum 20-jährigen Bestehen dieser Partnerschaft teilzunehmen. Kommen Sie und feiern Sie mit uns Freundschaft, Kultur und die Freude des Zusammenseins. Gemeinsam machen wir diese 20 Jahre zu einer unvergesslichen Erinnerung und bereiten die nächsten 20 Jahre mit noch mehr Leidenschaft und Enthusiasmus vor.

Es lebe die Partnerschaft zwischen Manduel und Bischofsheim i.d. Rhön!



# JUMELAGE 2005 entre Bischofsheim a.d. Rhön Allemagne (Bavière) et Manduel (France)

## Es war einmal...

Im Mai 2003 wurden der Chor von Manduel und der von Wellegarde la Cantilène unter der Leitung desselben Chorleiters zum Fest in Gersfeld, der deutschen Partnerstadt von Wellegarde, eingeladen. Frau Sabatier, beeindruckt vom Empfang in der deutschen Stadt, äußerte den Wunsch nach einer Partnerschaft zwischen Manduel und einer deutschen Stadt. Herr Baumann, Bürgermeister von Bischofsheim, nahm an diesem Konzert teil. Arno Schürnaght, Mitglied des Partnerschaftskomitees von Gersfeld, brachte die beiden Bürgermeister von Bischofsheim und Manduel in Kontakt, die beide daran interessiert waren, ihre Städte zu verbinden. Die Städtepartnerschaft nahm Gestalt an.



Signature de la Charte le 22 octobre 2005 à Bischofsheim a. d. Rhön



par Marie-Louise SABATIER, maire de Manduel  
et  
Udo BAUMANN erster Bürgermeister (maire) de Bischofsheim a. d. Rhön

**"Der Grundstein ist gelegt worden, es ist nun unsere Aufgabe dieses junge Pflänzchen zu einem reiche Früchte tragenden Baum wachsen zu lassen". Udo Baumann**



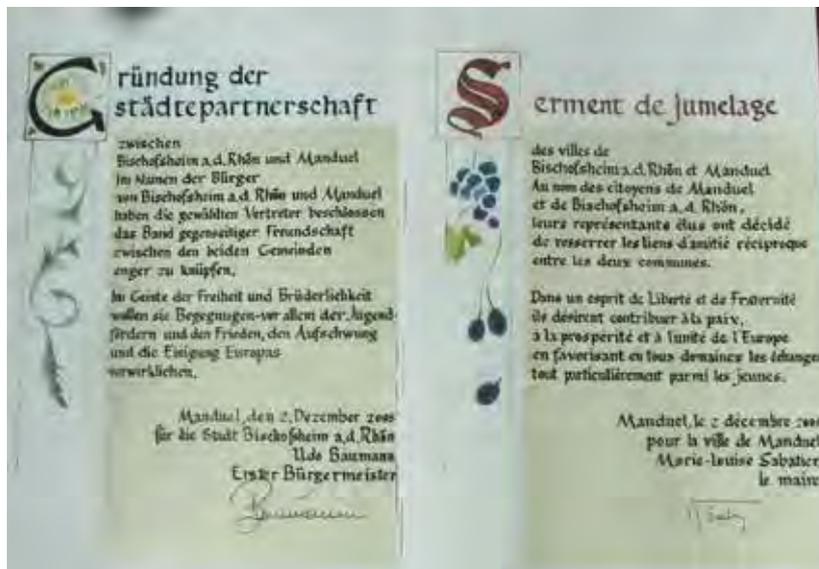
# JUMELAGE

## 2005

### Jumelage entre Manduel et Bischofsheim a.d.Rhön

#### Il était une fois...

En l'an 2003, lors d'un voyage en Allemagne dans la petite ville de Gersfeld jumelée avec Bellegarde, Marie-Louise Sabatier, maire de Manduel, avait rencontré le maire de Bischofsheim an der Rhön Udo Baumann. Ce dernier fut immédiatement intéressé par un jumelage avec notre ville. Les liens se sont concrétisés par un voyage de nos amis bavarois à Manduel puis une délégation de Manduel à Bischofsheim. Tout naturellement, les maires des deux communes sont convenus d'un jumelage et la signature de la Charte de Jumelage s'est réalisée.



Signature de la Charte 2 décembre 2005 à Manduel



par Marie-Louise SABATIER, maire de Manduel  
et  
Udo BAUMANN erster Bürgermeister (maire) de Bischofsheim a.d. Rhön

*"La première pierre est posée, il nous appartient désormais de faire en sorte que cette jeune plante devienne un arbre porteur de nombreux fruits. Telle est notre tâche". Udo Baumann*



# JUMELAGE 2015 RENOUVELLEMENT DES LIENS D'AMITIÉ

La signature du renouvellement de la Charte s'est tenue  
le 8 avril 2015 à MANDUEL  
par le nouveau maire Jean-Jacques GRANAT

Dix ans se sont écoulés...

« Le renouvellement du serment de jumelage est l'accomplissement de dix ans d'amitié, d'échange, de fidélité. »



Jean-Jacques GRANAT, maire de MANDUEL  
ET Udo BAUMANN erster Bürgermeister de BISCHOFSHHEIM a.d. RHÖN

Ce renouvellement marque la détermination de nos deux communes de poursuivre fidèlement les engagements réciproques.



# JUMELAGE 2015 RENOUVELLEMENT DES LIENS D'AMITIÉ

Zehn Jahre sind vergangen...!

"Die Erneuerung des Partnerschaftsschwurs ist die Vollerfüllung von zehn Jahren Freundschaft, Austausch und Treue."

La signature du renouvellement de la Charte s'est tenue  
le 25 juillet à BISCHOFSSHEIM an der RHÖN par Udo BAUMANN et Jean-Jacques GRANAT

"10ème anniversaire à BISCHOFSSHEIM"

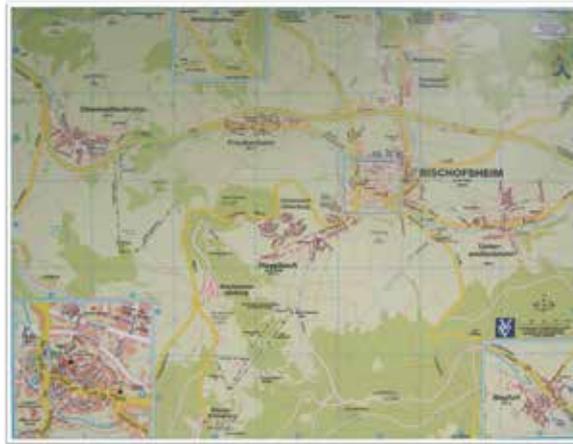


Jean-Jacques GRANAT, maire de MANDUEL  
ET Udo BAUMANN, premier bourgmestre de BISCHOFSSHEIM an der RHÖN

Ce renouvellement marque la détermination de nos deux communes de poursuivre fidèlement les engagements réciproques.



# JUMELAGE Bischofsheim in-der-Rhön 2005 – 2024



**OBERBÜRGERMEISTER**  
Udo BAUMANN  
Georg SEIFFERT

**PARTNERSCHAFT**  
Tania SEILE  
Hermann SCHENK  
Gerhard NÄGLER



# JUMELAGE MANDUEL 2005 – 2024



**MAIRES**  
Marie-Louise SABATIER  
Jean-Jacques GRANAT

**PRÉSIDENTS DE COMITÉ**  
Martine ESCORTELL  
Jean-Jacques DEZAVELLE  
Martine ESCORTELL  
Marc KREYDENWEISS  
Jean-Louis MOURET



**PROGRAMME**  
**prévu pour le séjour de la délégation allemande à MANDUEL**  
**16 au 21 juin 2025**

**lundi 16 juin**

vers 19 h 30 arrivée de la délégation et accueil salle Gimenez  
( Municipalité , Comité des fêtes, Association du jumelage , invités )

**mardi 17 juin**

en matinée visite de la Tour Magne  
de 12 h 00 à 15 h 00 promenade libre dans Nîmes  
15 h 15 visite du Musée de la Romanité  
19 h 00 dîner au restaurant  
soirée en famille à Manduel

**mercredi 18 juin**

Exposition d ' artistes manduellois et de Bischofsheim en salle des Garrigues  
9 h 00 à 12 h 00 visite de notre village ( lavoir , borne milliaire , église , Place Bellecroix)  
découverte du Marché , Place du village  
12 h 00 à 19 h 00 avec les familles d'accueil ( déjeuner , tourisme .....)  
19 h 00 soirée au Château de Campuget avec la participation de l'Orchestre de l'Ecole de musique de Manduel  
et la Fanfare de Bischofsheim

**jeudi 19 juin**

9 h 00 à 17 h 00 journée Villeneuve lez Avignon (Jardins de l'Abbaye , la Chartreuse , la Collégiale)  
à 19 h 00 soirée salle Gimenez avec la chorale « Voix-ci , voix-la » et la fanfare de Bischofsheim  
et repas : cuisse de taureau à la broche

**vendredi 20 juin**

journée organisée par la municipalité et le comité des fêtes  
Exposition d'artistes de Manduel et de Bischofsheim  
9 h 30 déjeuner au pré  
12 h 00 à 15 h 30 en famille d'accueil  
à partir de 15 h 30 manifestations taurines  
**19 h 30 signature du renouvellement du serment de jumelage par georg SEIFFERT, maire de Bischofsheim et**  
**par Jean-Jacques GRANAT maire de Manduel**  
soirée conviviale animée par un groupe « Gipsy » et la fanfare bavaroise

**samedi 21 juin**

vers 7 h 00 départ de nos amis bavarois  
retour vers  
**BISCHOFSCHEIM in der RHÖN**

# CMJ CAMP DES GARRIGUES



Une journée très instructive et physique pour les jeunes élus du CMJ.

Le mercredi 5 Mars, accompagnés par Mesdames Alcaniz adjointe, Mateu, Magalhaes conseillères, Coudière coordinatrice enfance jeunesse et M Canonge adjoint, ils étaient accueillis au Camp des Garrigues à Nîmes sur invitation du Lieutenant-Colonel Houdaille.

Avec un beau soleil ce jour-là, une ambiance bonne enfant les attendait de 9h30 à 16h.

La journée a débuté par la présentation des missions du GSC (Groupement de <Soutien Commissariat).

Ils ont ensuite pu évaluer le poids de la tenue complète d'un combattant !!

Suivi du déjeuner sous forme de ration de combat : fini l'image de la boîte de conserve !! Les enfants ont dit haut et fort s'être régalez.

Dans l'après-midi ils ont écouté attentivement la présentation d'un griffon (véhicule de transport de troupes), ont assisté à une séance de tirs (munis de bouchons de protection auditive et en retrait) et de parcours d'obstacles.



Tous se sont essayés à un obstacle à leur portée bien sûr sous le regard bienveillant des militaires.

Cette journée prenait fin à 16h.

**Encore merci au Lieutenant-colonel Houdaille, au capitaine Patrice, au commandant Marc Antoine et à tous les militaires qui nous ont accueillis très chaleureusement.**

*Isabel ALCANIZ*



## VIVEZ BOUGEZ

Cette année encore et ce pour la troisième édition, les enfants des écoles maternelles Françoise Dolto et François Fournier ont participé au défi "vivez bougez".

Il s'agit de promouvoir l'activité sportive de façon ludique.

Avec l'aide des parents, des maîtresses et des animateurs des accueils périscolaires des écoles maternelles, tous les jours, à l'école, à la maison, une activité physique de 10 minutes était récompensée par un cube énergie.

Ce mardi 8 avril 2025, par un bel après-midi ensoleillé et au stade, pour finaliser le défi, les enfants se sont essayés à différentes activités : sauts d'obstacles, jeux de quilles, cerceaux, course.

La classe de Madame Benoît de la maternelle Dolto totalisait 16941 cubes énergie, celle de Madame Neveu 14993 cubes énergie.

La classe de Madame Bougleu (remplaçante de Mme Espérance) de la maternelle Fournier totalisait 15343 cubes énergie.

Mesdames Alcaniz-Lopez et Messines adjointes ainsi que M Alcaniz adjoint se sont rendus sur place pour féliciter les enfants - tous gagnants bien sûr ! - en remettant une jolie coupe à chaque classe ainsi qu'un diplôme à leur nom, et remercier tous les participants à cette belle initiative.

**Bravo à tous petits et grands !!**

*Isabel ALCANIZ*



## INITIATION AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Dans le cadre de l'initiation aux valeurs de la république, l'ensemble de nos élèves de CM1 et CM2, des écoles Durieu et Fournier se sont rendus, accompagnés de leurs enseignants, à la salle des garrigues, le lundi 17 mars de 9h30 à 11h30 où les attendaient Monsieur le sénateur Laurent Burgoa, accompagné de Madame Irène Martin-Houlgatte sa collaboratrice, Madame Monique, Boissière élue à la mairie de Nîmes, Monsieur le Maire Jean-Jacques Granat, ses adjointes Mesdames Isabel Alcaniz et Marie Messines, ainsi que Madame Mateu Anais conseillère

municipale et Madame Coudiere Aurélie coordinatrice enfance et jeunesse.

C'est avec grand plaisir que Monsieur Burgoa et Monsieur Granat se sont prêtés au jeu des questions-réponses émanant des enfants quant au rôle des élus et d'un sénateur : port de l'écharpe ? Durée du mandat ? Nombre de sénateurs ? etc...

**Une matinée très enrichissante pour tous les présents.**



## NAISSANCES 2024



Samedi 29 mars, ce qui est devenu une tradition à Manduel parents, familles et élus se sont réunis pour planter les arbres symbolisant les naissances de l'année 2024. Ce fut une agréable occasion de partager sourires et convivialité.

## ATELIERS RETRAITE

En lien avec la CARSAT, Mme VALLEE Coach a animé 6 ateliers retraite qui se sont tenus sur la commune de Manduel.

L'objectif de ces ateliers était d'aider les retraités à réfléchir au sens qu'ils souhaitent donner à ce tournant dans la vie.

Explorer les aspirations et changements d'habitudes dans cette nouvelle étape.

C'est un moyen de lutter contre l'isolement et favoriser la transition. Les thèmes abordés étaient finances, bien être, administratif et social. Nous renouvelerons cette expérience.

Lionel HEBRARD

## FÊTE DES GRANDS-MÈRES

M. Le Maire Jean-Jacques Granat et son adjointe aux logements sociaux, aînés et aides d'urgence, Mme Nadine ANDREO se sont rendus le 02 mars dernier à l'occasion de la Fête des Grands-Mères à la Maison des Associations lors de l'après-midi divertissement de la Récré des Séniors.

A cette occasion, après un accueil chaleureux et un discours de Mr Le Maire, une plante a été offerte par la municipalité à tous les participants.

Un échange sympathique a eu lieu autour d'un bon café...

Nadine ANDREO



## CYCLISME – GRAND PRIX DE MANDUEL

Le dimanche 9 février dernier avait lieu la première édition de la course de vélo baptisée « Le Grand Prix de Manduel »

Plusieurs catégories participaient à cette course qui a attirée beaucoup d'adeptes des courses de vélos mais aussi des manduellois curieux de découvrir le parcours.

Mr Le Maire Jean-Jacques GRANAT donnait le départ en compagnie de son équipe municipale.

Deux catégories ce jour là, « access » le matin et « élite » l'après midi avec une boucle de 13,4 kms avec plusieurs rotations.

La remise des prix a eu lieu en fin d'après midi au Château de Campuget.

*Jean Pierre ROUX*



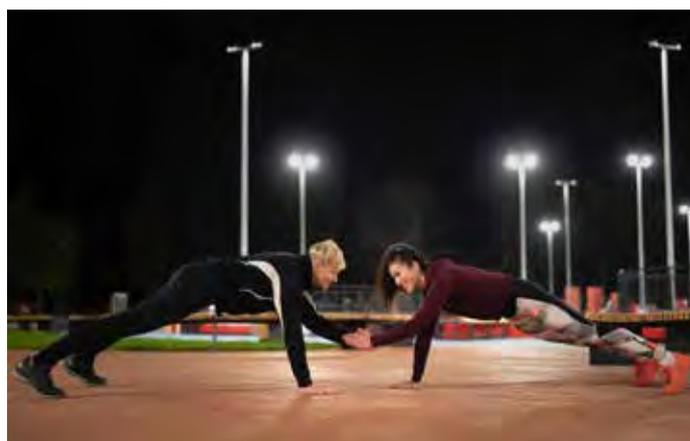
## CHANGEMENT LED LUMINAIRES

Suite à l'augmentation de manière exponentielle des tarifs d'électricité, la commune depuis deux ans a souhaité faire des économies en passant tous les luminaires du village en LED.

Dans la continuité nous avons refait complètement l'éclairage des terrains de boules, des arènes, du stade Guy Secondi et les terrains de tennis.

Nous sommes ravis des retours que nous on fait les responsables et adhérents des associations concernées, cette mesure visant à réduire les coûts en plus de mieux éclairer a visiblement été très appréciée.

*Patrick PLONGET*



# MÉDIATHÈQUE



Plaisir 15 mg  
Curiosité 8 mg  
Imagination 10 mg  
Révolte 12 mg  
Savoir 9 mg

Agents de saveur : beaucoup !

Comme tous les ans à la même époque, la médiathèque a rendu son rapport annuel d'activité au Ministère de la Culture. Dans le même temps, le Centre national du livre a publié son baromètre bisannuel Les Français et la lecture et force est de constater que la médiathèque de Manduel est représentative de

Les hommes entre 30 et 60 ans lisent beaucoup moins et souvent des bandes dessinées. En revanche, davantage de papas accompagnent leurs enfants à la médiathèque, un phénomène que l'on observe depuis une vingtaine d'années.

Les livres documentaires, les livres scientifiques et de connaissances (société, sciences, histoire...) sont délaissés au profit des livres et revues pratiques de cuisine, bien-être, développement personnel et loisirs créatifs.

Les 15-25 ans ne fréquentent plus la médiathèque, accaparés par d'autres loisirs : musique, internet, jeux vidéo... Les chiffres du CNL sont éloquentes : les moins de 25 ans passent 5 heures/jour devant les écrans et ne lisent des livres (numériques inclus) que 28 minutes/jour.

certaines grandes tendances en matière de lecture.

Les Français lisent de moins en moins (hors lectures professionnelles et livres lus aux enfants) mais si la médiathèque a, elle aussi, fortement pâti de la crise du COVID, elle enregistre une petite hausse des inscriptions et des emprunts. Cette tendance est partie liée au fait que la population manduelloise continue de croître et qu'il s'agit essentiellement de familles.

La médiathèque est perçue comme un lieu de loisirs, d'épanouissement et d'acquisition de la lecture pour le jeune enfant. Les livres les plus empruntés de tous les temps sont d'ailleurs des bandes dessinées jeunesse telles que Mortelle Adèle, Sisters, Ajax, Bienvenue chez les Loud, Game over... et bien sûr les mangas.

C'est la raison pour laquelle la médiathèque priorise les animations en direction de la jeunesse.

Les réseaux sociaux, les films et séries notamment, influencent les envies de lecture.

La médiathèque essaie de s'inscrire dans cette tendance en prêtant des liseuses et en permettant l'accès, depuis son portail, en collaboration avec la Direction du livre et de la lecture (CD30), à des livres numériques gratuits.

La Médiathèque de Manduel se maintient donc dans un contexte difficile, forte de ses 22 heures d'ouverture hebdomadaire (du mardi au samedi), de ses 23 000 documents auxquels s'ajoutent les dépôts de la Direction du livre et de la lecture du Conseil départemental du Gard et de ses nombreux partenariats et animations.

La Médiathèque est un pôle important pour Manduel en adéquation avec l'évolution démographique de la commune.

Marie MESSINES

Les livres, c'est fini,  
complètement dépassé !



Tu n'es pas pratique  
et tu prends de la place,



Une étincelle,  
et hop tu prends feu !



Clic



Art Boukhir Escalote



## CONCERT JAZZ

Le 14 mars à la salle des garrigues un concert été proposé par la Municipalité et produit par ALMAYA . Ce groupe composé de 11 musiciens appartient à l'association BIG BAND 30 dirigée par Alain Cecotti coordinateur des écoles de musique pour Jazz 30.

Le répertoire composé d'airs Jazz latinos a été apprécié des spectateurs avertis.

Marie MESSINES



**MAISON MONTEIL**  
**BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE**  
 Pains, Pains Spéciaux, Viennoiseries et Pâtisseries maison.  
 Anniversaire, Mariage, Baptême, Communion, évènementiel.

**MM**  
 Maison Monteil  
 Artisan  
 Boulanger  
 Pâtisier

Toute l'équipe vous accueille du lundi au samedi de 6h00 à 20h00.  
 Dimanche et jours fériés de 6h30 à 19h30.

9 cours Jean Jaurès  
 30129 MANDUEL  
 ☎ 04 66 20 07 75

# INSCRIPTION MONUMENTS HISTORIQUES



### Statue de Sainte Foy avec son reliquaire et son dais

Sainte Foy, martyre du IV<sup>ème</sup> siècle, est née à Agen.

La statue est datée du 4<sup>ème</sup> quart du 19<sup>ème</sup> siècle, est située côté gauche à l'intérieur de l'église.

Elle est inscrite au titre des monuments historiques en date du 11 juillet 2024.

Le reliquaire et le dais sont conservés à la sacristie.

# SEULE EN SCÈNE



Proposée par la municipalité, Le 04 Avril 2025 la troupe Les Caméléons a présenté « seule en scène » avec Maïthé la Nîmoise à la salle des garrigues. Des rires, des dialogues, des situations d'aujourd'hui ont ravi pendant deux heures les spectateurs venus nombreux.

Les multiples applaudissements ont témoigné de la qualité du spectacle.

Bravo à Maïthé et à toute son équipe.

*Marie MESSINES*



# RCI

Rhône  
Cévennes  
Ingénierie

www.rci-inge.com

*Maîtrise d'œuvre,  
Assistance à maîtrise d'ouvrage*

- ✓ Aménagement voirie, Place de village et Equipement Sportif,
- ✓ Stations et réseaux,
- ✓ Schéma directeur eau et assainissement
- ✓ Etudes environnementales

4 rue de la Bergerie - 30100 Alès - Tél : 04 66 54 23 40 - ales@rci-inge.com



# PEREZ - BAUZADAT

## MAÇONNERIE GÉNÉRALE

04 66 20 11 40 • 06 21 04 86 26

28 cours Jean Jaurès 30129 MANDUEL

sarlperez.bauzadat@gmail.com



MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
DÉPANNAGE  
RÉPARATION TOUTES MARQUES  
PRÊT VÉHICULES  
POSE PARE-BRISE  
VENTE VÉHICULE D'OCCASION

42 rue de la République  
zone de Treille - 30129 MANDUEL



Tél. 04 66 20 04 11  
cdm.30@orange.fr

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Chaque année, le 11 novembre, les habitants de Manduel se rassemblent pour honorer la mémoire des soldats ayant combattu et donné leur vie lors de la Première Guerre mondiale. Nombreux sont ceux qui se joignent au cortège, conduit par les porte-drapeaux suivis par Monsieur le Maire ainsi que les autorités, les élus et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

→ La cérémonie a débuté par la montée des couleurs, un moment émouvant empreint d'émotion et de solennité, où le drapeau tricolore s'est élevé lentement au son du tambour et du Bugle.

→ La parole a ensuite été donnée à M. YON, Président de l'association, l'Union Nationale Des Combattants, puis à M. REBEROL, de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et à M. CANONGE adjoint au Maire, pour le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

→ Par la suite des gerbes ont été déposées par M. YON et M. LE ROLLAND de l'UNC, M. MAURET du Souvenir Français avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ANGOSTO Emi et ALCANIZ Tony. Mme ALCANIZ, adjointe au maire, avec les enfants GUIZARD Sandro et CARTIERE Noémie du Conseil municipal des jeunes ainsi que par M. le Maire, le Lieutenant-Colonel HOUDAILLE, et le Commandant MIGOUL.

→ Les élèves des écoles primaires ont chanté la Marseillaise. Plusieurs enfants ont également lu des lettres de combattants.

→ Messieurs DUPOUX et PERCEAU anciens du chœur de l'armée française, ont livré une interprétation vibrante du chant des partisans, un texte empreint de gravité généralement associé à l'appel du 18 juin, mais toujours chargé d'émotion.

→ Enfin, après les remerciements aux porte-drapeaux, le cortège s'est dirigé vers la salle des Garrigues, où un vin d'honneur offert par la mairie, a été partagé. Monsieur le Maire a clôturé cette journée en remerciant les participants et l'organisateur.

*Norbert CANONGE*



## MARCHÉ DE NOËL 2024

Les fêtes de Noël étaient passées mais...vive Noël !!

En effet, le lundi 30 décembre 2024 à 10h30 à la salle des Garrigues, M Le Maire, Jean Jacques Granat, accompagné par Mesdames Messines et Alcaniz adjointes, accueillait avec grand plaisir parents et enfants pour un spectacle offert par la commune.

Une foule nombreuse était présente pour ce spectacle de Noël interactif animé par la troupe "les mouflettes et Cie".

Pendant plus d'une heure, petits et grands ont navigué sur un bateau pirate avec chasse aux trésors, tours de magie, lapins, colombes, visite de M Pain d'épice et la mère Noël.

Les rires et les cris de tous ces enfants ont ponctué ce très joli spectacle qui a pris fin avec une danse et un coffre aux trésors rempli de chocolats pour eux.

*Frederic LOPEZ*



### VŒUX AU PERSONNEL



Mr Jean-Jacques Granat, Maire de Manduel, accompagné de son Conseil Municipal, présentait ses vœux au personnel de la commune.

Après un discours de rétrospective sur les actions menées au cours de l'année 2024 et les projets à venir en 2025, Mme Marine PLA, 1<sup>ère</sup> adjointe faisait état des effectifs et avancements du personnel.

M Le Maire et sa 1<sup>ère</sup> adjointe remettaient alors les médailles du travail aux agents concernés.



### VŒUX À LA POPULATION

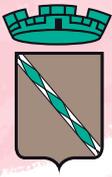
Samedi 4 janvier 2025  
Mr Jean-Jacques Granat Maire de Manduel présentait les vœux 2025 aux Manduellois(es).

Lors du discours de M Le Maire, une rétrospective des actions menées lors de l'année 2024 a été présentée

en poursuivant sur les projets pour 2025 finissant par le vœux d'une excellente année à venir pour l'ensemble des Manduellois(es).

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie de vœux.





# FÊTE DE L'ÉTÉ

2025

## VENDREDI 20 JUIN

## 20. 21. 22

## JUIN

### 20 ANS DU JUMELAGE

10H30 – 19H00 : EXPOSITION ARTISTES FRANÇAIS – ALLEMAND À LA SALLE DES GARRIGUES

15H00 : CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE MONTÉE, OUVERT À TOUS (80.00 € + MISES) : INSCRIPTIONS AU BOULODROME.

15H00 : COURSE CAMARGUAISE D'ENTRAÎNEMENT AVEC L'ÉCOLE TAURINE DE BOUILLARGUES OFFERT PAR LA VILLE DE MANDUEL PARTICIPATION DE LA FFCC - MANADE BRIAUX

18H30 : BANDIDO DE LA MANADE BRIAUX (PARCOURS FERMÉ ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES SUR L'AVENUE PIERRE MENDÉS FRANCE ET RUE DE BELLEGARDE)

19H45 : DANS LES ARÈNES, SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE AVEC LA PRÉSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE DE BISCHOFSHHEIM ET LES AMIS ALLEMANDS, ACCOMPAGNÉS DE LA FANFARE BAVAROISE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LA VILLE DE MANDUEL.

19H45 - 1H00 : ANIMATIONS MUSICALES.

19H30 : SOIRÉE GIPSY ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES SUR LA PISTE DES ARÈNES, ET REPAS PAELLA SUR RÉSERVATION AU 06.70.00.18.43.

**Manduel**  
VILLE DE MANDUEL



## SAMEDI 21 JUIN

JOURNÉE ANIMÉE PAR LA PENA LOS CABALLEROS  
COURSE CAMARGUAISE EN L'HONNEUR DE LA  
MANADE CAVALLINI

09H00 : INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DU LAVOIR.  
09H30 : DÉJEUNER AU LAVOIR (ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES, PARTICIPATION DE 2€, DONNANT À DROIT UNE TOMBOLA)

11H30 : ABRIVADO LONGUE À L'ANCIENNE DE LA MANADE CONTI (ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES)

12H30 À 15H00 : ANIMATIONS MUSICALES

15H00 : CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE MONTÉE, OUVERT À TOUS (80.00 EUROS + MISES) : INSCRIPTIONS AU BOULODROME.

16H15 : CAPELADO AVEC L'ASSOCIATION LI FLOUR D'INMOURTALO

16H30 : COURSE CAMARGUAISE - PREMIÈRE JOURNÉE TROPHÉE SAINT GENEST TERRE DE VIGNERONS.

MANADES : CAVALLINI (GEDEON – QUENTIN – HUGUENOT) - ST ANTOINE (ROUBIO – DELICAT) - DU ROUSTY (ZEUS – FERDINAND). RASETEURS ASSURÉS. ENTRÉE GÉNÉRALE : 10 € ET DEMI-TARIF : 5 €

18H30 : BANDIDO DE LA MANADE CONTI (PARCOURS FERMÉ ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES SUR L'AVENUE PIERRE MENDÉS FRANCE ET RUE DE BELLEGARDE)

19H00 - 1H00 : FÊTE DE LA MUSIQUE



## DIMANCHE 22 JUIN

09H30 : DÉJEUNER AUX ARÈNES ORGANISÉ PAR LAS AFICIONADAS, (PARTICIPATION 2 €)

11H00 : TIENTA PÉDAGOGIQUE EN COLLABORATION AVEC LA COORDINATION DES C.T.N.G, ET L'ÉCOLE TAURINE DE RICHARD MILLIAN.

12H00 : ABRIVADO DE LA MANADE DU LEVANT (PARCOURS FERMÉ ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES SUR L'AVENUE PIERRE MENDÉS FRANCE ET RUE DE BELLEGARDE)

12H30 - 15H00 : ANIMATIONS MUSICALES

15H00 : CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE MONTÉE – OUVERT À TOUS (80.00 € + MISES): INSCRIPTIONS AU BOULODROME.

16H00 : TORO PISCINE DE LA MANADE BRIAUX, ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES.

18H30 : BANDIDO DE LA MANADE DU LEVANT (PARCOURS FERMÉ ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES SUR L'AVENUE PIERRE MENDÉS FRANCE ET RUE DE BELLEGARDE)



**Orny**

LA FÊTE FORAINE SE TIENDRA DU 20 JUIN AU 22 JUIN SUR LE COURS JEAN JAURES, 30129 MANDUEL.

SOYEZ VIGILANTS SUR LES PARCOURS DES MANIFESTATIONS TAURINES. PAS DE GESTES NI D'ACTES INCONSIDÉRÉS QUI PEUVENT METTRE VOTRE VIE OU CELLE DES CAVALIERS EN DANGER, LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SERONT INTERDITS SUR LES PARCOURS DES MANIFESTATIONS TAURINES (ABRIVADOS ET BANDIDOS) PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL. L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. LA VILLE DE MANDUEL SE DONNE LE DROIT DE MODIFIER CE PROGRAMME.

# OCÉAN

## L'ENTREPRISE ENGAGÉE

Société locale engagée depuis sa fondation dans la vie économique, sociale et associative de son territoire, **Océan** est un prestataire de services qui intervient dans les domaines suivants :

- Le **nettoisement** auprès des collectivités et des entreprises,
- La **collecte des déchets ménagers** et la **collecte sélective**,
- La **gestion des déchèteries**.



### INFORMATIONS PRATIQUES

527 ANCIENNE ROUTE  
D'AVIGNON 30000 NÎMES

04.66.36.19.60

8H00-12H00 /  
14H00-18H00



[www.ocean-nimes.com](http://www.ocean-nimes.com)

Depuis l'obtention de son agrément en **Septembre 2020**, la Société Océan compte aujourd'hui **21 salariés en insertion**.

En effet, cet agrément représente la continuité de tous les **engagements sociétaux** qu'entreprend Océan depuis sa création.

Historiquement, la Société Océan, a toujours été impliquée dans **l'insertion de travailleurs issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV)**, sans pour autant être reconnue comme Entreprise d'Insertion (EI).

Dans cette optique, l'intégration professionnelle **des personnes en difficulté ou en situation d'handicap** est une condition sine qua non à son évolution.





**AU GARD'MANGER**  
 BOUTIQUE TRAITEUR  
 EPICERIE LOCALE  
 PETITS PRODUCTEURS & VINS  
 23, Cours Jean Jaurès MANDUEL  
 04.11.83.25.60 augardmanger@free.fr



PÂTÉ-CROÛTE RICHELIEU AU FOIE GRAS  
 & PÂTÉ-CROÛTE AU POISSON

CAILLETTE CHAUDE D'EFFILOCHÉ  
 D'AGNEAU EN JUS CORSE



Si vous souhaitez faire  
 apparaitre votre publicité  
 dans le prochain bulletin  
 municipal, merci de  
 contacter Patricia  
**MAGALHAES ALVES** élue  
 en charge des publications  
 municipales

**GGL\_**  
 PRÉSENTE

# COUP DE CŒUR À L'HORIZON

VOTRE PÉPITE SOUS LE SOLEIL PARMIS PLUS DE  
**500 TERRAINS À BÂTIR**

04 99 614 514 | [ggl-amenagement.com](http://ggl-amenagement.com)

## PAROLE DU GROUPE MAJORITAIRE

Encore une fois, sans aucun argument ni fondement, l'opposition a voté contre le budget 2025.

Voter contre ce budget, c'est voter contre tout ce qu'il comporte : les investissements des infrastructures pour la commune, ou encore les subventions versées aux associations...

Les choix réalisés au cours de ces 5 dernières années nous ont donné raison, les finances de la commune sont toujours saines, et nous permettent encore une fois d'envisager des projets ambitieux, sans jamais avoir eu à augmenter les taux d'imposition durant tout le mandat.

À Manduel, l'opposition est vraiment en train de s'essouffler et ferait bien de changer son slogan ( un nouveau souffle pour Manduel) 5 ans de mandat sans jamais proposer quoi que ce soit, aucune vision pour notre beau village, aucun investissement sur aucun projet que nous avons réalisé. Force est de constater leur ambition pour notre village.

Manduelloise et Manduellois, soyez rassuré car ces prochains mois ils vont vous promettre la lune.

Heureusement, notre équipe reste toujours mobilisée et compte bien mener à terme tous les projets en cours.

Les travaux du futur parc "Valérie Maggi", le long de l'avenue Pierre Mendès France, touchent à leurs fins et très prochainement nous pourrons inaugurer comme il

se doit, tous ensemble ce poumon vert à deux pas du cœur de ville. Ce site de verdure fera le bonheur des enfants et des grands avec des infrastructures pour tous.

C'était un engagement de début de mandat et nous l'avons fait.

Le nouveau cimetière pourra également bientôt être inauguré. Il arrive à la fin de ses travaux et permettra de pouvoir répondre à la problématique de notre cimetière actuel sans nouvelle capacité d'accueil.

Enfin, les derniers travaux du cœur de ville reliant la rue Beausoleil à la rue Colbert en passant par la place Belle Croix, puis rue du Fort et place Étienne Borne se termineront cet été et viendront finir la rénovation de notre cœur de ville.

Notre centre-ville sera désormais mieux sécurisé et rendu en grande partie aux piétons pour mieux pouvoir "vivre à Manduel"

Là aussi, nous aurons encore l'occasion de nous retrouver pour une inauguration attendue par tous

À Manduel, la majorité dit ce qu'elle fait et surtout elle fait ce qu'elle dit

Les beaux jours sont là, avec l'été qui approche, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles vacances.

## PAROLE DU GROUPE D'OPPOSITION

### Le dernier caprice du Maire

Grand coup de renfort médiatique, le maire s'apprête à inaugurer ce qu'il qualifie de projet phare de son second mandat !!

L'aménagement en parc urbain de l'emprise foncière « Mazoyer ».

A quelques mois des élections, ce projet est devenu son obsession et SA PRIORITE à tel point qu'il en oublie les engagements votés en séance du conseil municipal.

La réalisation de ce parc devait se faire après la vente de la vieille bâtisse et après la cession d'une partie des terrains pour y construire des infrastructures collectives pour nos enfants, nos jeunes et nos aînés. Ces promesses n'ont pas été tenues.

Si elles avaient été menées à terme, ces opérations devaient constituer une rentrée d'argent importante permettant le financement des aménagements sans avoir à recourir, à la hâte, en 2023, à un emprunt d'un million d'euros dans un contexte économique incertain.

Emprunt, que nous allons supporter qui nous coûtera en intérêts pas moins de 400.000 €.

Notons également que ce dernier prêt et les 2 millions empruntés en 2021 pour l'achat du secteur Mazoyer, constituent 100% de l'endettement de ce second mandat au service d'un seul projet.

Cet investissement, délibérément politique, ne répond pas aux priorités des Manduellois. Rien ne justifiait une telle urgence.

Il se fait au détriment de l'existant complètement délaissé dont notre commune est pourtant richement dotée. Il se fait aussi au mépris de projets structurants dont notre commune a besoin pour se préparer aux défis des prochaines années.

Le maire, sa 1<sup>ère</sup> adjointe et l'ensemble de son équipe ne se sont pas préoccupés de ces sujets pendant ce mandat.

Trop occupés à rattraper le calendrier électoral, ils ont fait de ce 3<sup>ème</sup> parc le dernier coup d'éclat d'une terne mandature !

Nous ne les cautionnons pas et avons voté contre le budget 2025 présenté au conseil municipal le 15 avril dernier.

En revanche, nous reconnaissons à Monsieur le Maire une forme de constance lorsqu'il s'agit de servir, coûte que coûte, ses propres intérêts électoraux.

### Un nouveau souffle pour Manduel,

**David-Alexandre ROUX, Hélène JONQUIERE, David GUIOT, Delphine MARTY, Thierry SABATIER, Sophie DIELLA, Hélène NICOLAS**

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## GROUPE MAJORITAIRE



**Jean-Jacques GRANAT**  
Maire de Manduel  
Membre du bureau  
communautaire



**Marine PLA**  
1<sup>ère</sup> adjointe  
Délégation :  
urbanisme, travaux  
et aménagement du  
territoire



**Lionel HEBRARD**  
2<sup>ème</sup> adjoint  
Délégation : action  
sociale et santé,  
cadre de vie et  
environnement



**Isabel ALCANIZ  
LOPEZ**  
3<sup>ème</sup> adjointe  
Délégation :  
enseignement,  
enfance et jeunesse



**Norbert CANONGE**  
4<sup>ème</sup> adjoint  
Délégation :  
sécurité, citoyenneté,  
soutien à l'économie  
locale



**Wilfrid ALCANIZ**  
5<sup>ème</sup> adjoint  
Délégation :  
finances, budget et  
commande publique



**Nadine ANDREO**  
6<sup>ème</sup> adjointe  
Délégation :  
logements sociaux,  
aînés et aides  
d'urgence



**Jean-Pierre ROUX**  
7<sup>ème</sup> adjoint  
Délégation : fêtes et  
traditions, relation  
avec les associations



**Marie MESSINES**  
8<sup>ème</sup> adjointe  
Délégation :  
politique culturelle,  
équipements culturels  
et jumelage



**Monique MONNIER**  
Conseillère  
municipale  
Délégation :  
sauvegarde et  
valorisation du  
patrimoine



**Mohamed EL AIMER**  
Conseiller municipal  
Délégation : travaux  
d'entretien des  
bâtiments et de la  
voïrie



**Anaïs MATEU**  
Conseillère  
municipale  
Délégation :  
actions adolescent  
développement,  
citoyenneté, loisirs



**Patrick PLONGET**  
Conseiller municipal  
Délégation : exercice  
et au développement  
du sport



**Frédéric LOPEZ**  
Conseiller municipal  
Délégation : usage  
du numérique



**Catherine PELEGRIN**  
Conseillère  
municipale



**Claude BOUILLET**  
Conseiller municipal



**Patricia  
MAGALHAES ALVES**  
Conseillère municipale  
Délégation :  
publications municipales



**Florian BOUCHE**  
Conseiller municipal  
Délégation :  
économies d'énergie,  
énergies renouvelables  
gestion des bâtiments  
communaux



**Enzo SIFUENTES**  
Conseiller municipal



**Hélène NEVEU**  
Conseillère  
municipale



**Xavier PECHAIRAL**  
Conseiller municipal



**Bernard MALLET**  
Conseiller municipal



**Hélène NICOLAS**  
Conseillère  
municipale  
Conseillère  
communautaire



**David GUIOT**  
Conseiller municipal



**Sophie DIELLA**  
Conseillère  
municipale



**David-Alexandre  
ROUX**  
Conseiller municipal  
Conseiller  
communautaire



**Delphine MARTY**  
Conseillère  
municipale



**Thierry SABATIER**  
Conseiller municipal



**Hélène JONQUIERE**  
Conseillère  
municipale

## NAISSANCES :

- EL AIMER Kais né le 17 octobre 2024 à Nîmes
- PINCE-LOYER Romane née le 10 octobre 2024 à Montpellier
- CROCHOT NOVIS Jaina née le 02 novembre 2024 à Nîmes

## MARIAGES :

- REITER Lenny et RAMI Salma le 05 octobre 2024
- BELLUSCI Joël et DA SILVA ALMEIDA le 06 décembre 2024
- CHANUT Brice et LACANS-LABOUTE Sophie le 20 décembre 2024
- PELOURGEAS Anthony et NOGUEIRA Kelly le 15 mars 2025
- MOUZIDALIFFA Ainoudine et BOUSSETTA Aïcha le 12 avril 2025

## DÉCÈS

- AMARO Maria épouse CANTARINHA décédée le 12 janvier 2025
- REBEROL Philippe décédé le 18 février 2025
- VEVE Bernadette veuve GACHE décédée le 03 mars 2025
- SIMON Simone veuve MEYRUEIS décédée le 14 mars 2025
- DONADIEU Jeanine veuve POUZET décédée le 28 mars 2025



## PARAINAGES CIVILS

- GARCIA Maïwenn le 18 janvier 2025
- LOMBARDO Boris le 19 avril 2025

À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2024

**NOUVEAU SERVICE GRATUIT**

# Broyage de végétaux à domicile

Réservé aux 70 ans et plus et aux personnes en situation de handicap

Prendre rendez-vous  
[monservicedechets.com](http://monservicedechets.com) OU 0800 420 420

OU 0800 420 420

**Vous avez un jardin et souhaitez vous débarrasser de vos végétaux encombrants ?**

**Vous habitez l'une des 39 communes de l'Agglo ?**

**Vous avez 70 ans ou + ou êtes en situation de handicap ?**

Alors le nouveau service de proximité gratuit de broyage des végétaux à domicile va vous faciliter la vie !

**COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?**

[monservicedechets.com](http://monservicedechets.com) OU 0800 420 420

**Quels sont les justificatifs à fournir ?**

- Carte mobilité inclusion (CMI) pour les personnes en situation de handicap,
- Pièce identité,
- Justificatif de domicile.

**Est-ce que tous les végétaux sont acceptés ?**

- Feuilles : non-acceptées car trop fines,
- Branches : diamètre max : 13 cm,
- Volume accepté : entre 1 et 4 m<sup>3</sup>,
- S'assurer qu'aucune ferraille ou autres objets ne soient présents dans les végétaux.

**Comment valoriser vos végétaux avec le broyat ?**

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour l'utiliser et ainsi valoriser votre jardin !

- En paillage : une couche d'environ 10 cm d'épaisseur directement déposée au pied des arbres, arbustes, plans du potager, le broyat protège, enrichit le sol, réduit la pousse des mauvaises herbes, limite l'évaporation de l'eau et protège les plantations contre le gel.
- En matière sèche pour votre composteur : il sert de régulateur d'humidité et structure le compost. Il permet d'obtenir un compost plus homogène, plus fin et de meilleure qualité.

Prévoir un accès pour le stationnement du camion et du broyeur (2 x 4 m).

\*dans la limite de deux rendez-vous/foyer/an.

© 2024 Nîmes Métropole. Ne pas jeter sur la voie publique.

## MAIRIE

Place de la Mairie - CS 20014 - 30129 Manduel  
Tél. 04 66 20 21 33  
Site web : [www.manduel.fr](http://www.manduel.fr)  
E-mail : [mairie@manduel.fr](mailto:mairie@manduel.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## CCAS

32 rue Jeanne d'Arc - Tél. 04 66 20 51 52  
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h.  
Accueil physique uniquement sur rendez-vous.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour signaler une panne sur l'éclairage public appelez directement le 0 800 94 06 44

## ORDURES MÉNAGÈRES

SECTEUR **A** LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI  
SECTEUR **B** LUNDI JEUDI  
EMBALLAGES MERCREDI  
Lien <https://www.manduel.fr/actualites/1334-evolution-de-la-collecte-des-dechets-au-30-septembre-2024>  
Jours fériés : collecte maintenue (sauf le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)  
Compétence de Nîmes Métropole  
Tél. 04 66 02 54 54 - [www.nimes.metropole.fr](http://www.nimes.metropole.fr)

## TRI SELECTIF

Jours fériés : collecte maintenue  
Uniquement les mercredis (sauf le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)  
Compétence de Nîmes Métropole  
Tél. 04 66 02 54 54 - <https://www.manduel.fr/actualites/1226-outils-de-communication-mon-service-dechet.html>

## ENCOMBRANTS

Inscription au 0 800 420 420  
ou en ligne [monservicedechets.com](http://monservicedechets.com)  
Deux encombrants volumineux par collecte.  
Ramassage tous les 1<sup>ers</sup> jeudi du mois.  
Pour tous renseignements Nîmes Métropole au 04 66 02 54 54.

## DÉCHETTERIE DES GRIMAUDES

Du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre).  
**Rappel** : Les déchets doivent être déposés dans la déchetterie - un badge d'accès est obligatoire.  
La récupération est strictement interdite.  
Vous pouvez contacter la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole, pour tout renseignement :  
tél. 04 66 02 54 54 - [www.nimes.metropole.fr](http://www.nimes.metropole.fr)

## NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Gendarmerie Marguerittes: 04 66 75 39 40  
Police municipale : 04 66 20 60 22  
ENEDIS Dépannage : 09 72 67 50 30  
GRDF urgence sécurité gaz : 0 800 473 333  
EAU Nîmes Métropole 24h/24 (eau potable et assainissement) : 09 69 36 61 02

## MÉDIATHÈQUE

<b>Lundi</b>	Fermé	
<b>Mardi</b>	Fermé	15h-18h
<b>Mercredi</b>	9h-12h	14h-18h
<b>Jeudi</b>	10h-12h	15h-19h
<b>Vendredi</b>	Fermé	15h-18h
<b>Samedi</b>	9h-12h	Fermé
<b>Dimanche</b>	Fermé	

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : COMMENT LES OBTENIR ?

En cette période de forte demande en mairie anticipez au maximum votre demande si vous avez besoin d'un nouveau titre d'identité !

Afin de gagner du temps lors du dépôt du dossier en mairie, il est fortement conseillé de faire une pré-demande en ligne sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr).

Si vous ne pouvez pas faire la démarche en ligne, vous avez toujours la possibilité de retirer un cerfa dans n'importe quelle mairie.

Pour déposer votre demande, la prise de rendez-vous est obligatoire.

Vous pouvez prendre rendez-vous dans n'importe quelle mairie équipée, quel que soit votre lieu d'habitation.

Le jour du rendez-vous se présenter à la mairie avec l'ensemble des documents à fournir en fonction de votre situation.

Merci de venir avec vos originaux.

Pour connaître les documents à fournir vous pouvez contacter directement la mairie ou sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Une fois le titre reçu en mairie un SMS vous informe que votre titre est disponible.

Venez en mairie seulement si vous avez reçu ce SMS sans rendez-vous.

En attendant vous pouvez suivre l'avancée de votre demande sur votre compte ANTS

Tout titre d'identité doit être retiré dans un délai de 3 mois à compter de sa mise à disposition (réception par le service dans lequel la demande a été déposée et envoi du SMS).

Passé ce délai, le titre sera automatiquement détruit, sans possibilité de remboursement.

# Transformé pour vous : la nouvelle expérience Intermarché



# Intermarché

SUPER



04.66.20.15.48



Livraison à domicile



[www.intermarche.com](http://www.intermarche.com)



Horaires :

Lundi au Samedi :

8h30 - 19h30

Dimanche :

8h30 - 12h30